

DESCRIPTIF DES CODES DE DIFFICULTÉ

	Code 12	Trouble du comportement (ce code n'est pas ministériel mais C.S.)
	Code 13	Trouble grave du comportement (pour les élèves en Centre d'accueil uniquement)
	Code 14	Trouble grave du comportement
	Code 21	Déficiência intellectuelle légère (ce code n'est pas ministériel mais C.S.)
	Code 23	Déficiência intellectuelle profonde
	Code 24	Déficiência intellectuelle moyenne à sévère
	Code 33	Déficiência motrice légère ou organique
	Code 34	Déficiência langagière
	Code 36	Déficiência motrice grave
	Code 42	Déficiência visuelle
	Code 44	Déficiência auditive
	Code 50	Trouble envahissant du développement
	Code 53	Trouble relevant de la psychopathologie
	Code 98	Déficiência intellectuelle légère de 18 ans et plus
	Code 99	Déficiência atypique (ce code est accordé par le MELS pour 1 an et est à revalider l'année suivante)